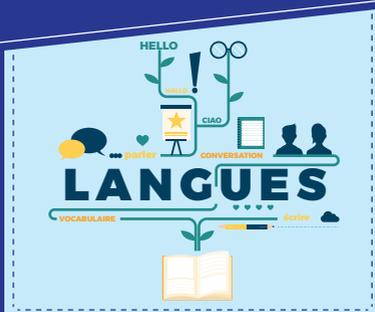




BILAN DES PROJETS ERASMUS + SUR L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE DES LANGUES



SOMMAIRE

P.4 Édito

P.6 Chapitre 1 *L'impact de la mobilité sur les compétences linguistiques*

- P.8 > Pour l'enseignement supérieur
- P.15 > Pour l'enseignement et la formation professionnels
- P.19 > Pour l'enseignement scolaire
- P.22 > Pour l'éducation des adultes

P.25 Chapitre 2 *Langues et partenariats Erasmus +*

- P.26 > Partenariats de l'enseignement supérieur
- P.28 > Partenariats de l'enseignement scolaire : innovation et échanges de pratiques
- P.31 > Partenariats de l'enseignement scolaire entre établissements scolaires
- P.34 > Partenariats de l'enseignement et de la formation professionnels
- P.37 > Partenariats de l'éducation des adultes

P.39 Cahier pratique

- P.39 > Favoriser les pratiques innovantes : le label européen des langues
- P.42 > Valoriser ses compétences linguistiques : le passeport des langues europass

P.44 Conclusion



> Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation

La maîtrise de langues étrangères facilite la mobilité et la coopération internationale, favorise l'intégration sur le marché du travail mondial et renforce la citoyenneté européenne. En 2002, l'Union européenne s'est donnée pour objectif que chaque citoyen ait la possibilité de maîtriser au moins deux langues étrangères en plus de sa langue maternelle. Quinze ans après alors que 72% des citoyens européens pensent que chaque personne devrait apprendre deux langues étrangères, encore 50% déclarent ne parler aucune langue étrangère.

Lors de son discours à la Sorbonne du 26 septembre 2017, le Président de la République M. Emmanuel Macron a rappelé l'importance du multilinguisme pour le développement d'une Europe unie. Il a exprimé le souhait que d'ici 2024 chaque étudiant parle deux langues européennes, que 50% d'une classe d'âge de jeunes Européens ait bénéficié d'une mobilité d'au moins six mois dans un autre pays, de la création de réseaux d'universités européennes et de la création d'un espace européen de l'éducation.

L'ensemble des Chefs d'Etat et de gouvernement se sont accordés sur les propositions de la Sorbonne lors du sommet social de Göteborg en novembre 2017. Ils ont affiché leur volonté d'accroître les efforts dans l'éducation et la culture y compris pour l'apprentissage des langues. La Commission européenne a contribué également au débat avec la publication de la communication « Renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture ». Elle y reprend l'initiative de la création d'un espace européen de l'éducation d'ici 2025, défini comme « une Europe dans laquelle aucune frontière



n'empêcherait quiconque d'apprendre. Un continent sur lequel passer du temps dans un autre État membre – pour étudier, pour apprendre, ou pour travailler – serait devenu habituel et où parler deux langues en plus de sa langue maternelle serait devenu la norme. Un continent sur lequel les gens auraient un sens aigu de leur identité en tant qu'Européens, ainsi que du patrimoine culturel de l'Europe et de sa diversité ».

Une nouvelle proposition de recommandation du Conseil « relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues » a été publiée le 22 mai 2018 avec de nouveaux objectifs linguistiques. Au terme de l'enseignement secondaire, chaque élève devra en plus de la maîtrise de la langue de scolarisation, avoir une assez bonne maîtrise d'une seconde langue européenne et en parler une troisième.

L'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, la promotion de la vaste diversité linguistique de l'Union et la sensibilisation à la dimension interculturelle sont l'un des cinq objectifs spécifiques du programme Erasmus +. A travers ce bilan, vous découvrirez comment développer ses compétences linguistiques et interculturelles grâce à Erasmus +. Vous aurez un éclairage sur quelques projets de partenariats Erasmus + sur la thématique des langues. Ces projets entre plusieurs organismes européens avec des budgets pouvant atteindre jusqu'à 250 000€, mettent l'accent sur l'innovation et l'échange d'expériences. Enfin, vous découvrirez ou redécouvrirez d'autres dispositifs d'Erasmus +, comme le Label européen des langues qui fête son 20ème anniversaire ou le passeport européen des langues Europass.

Le projet de règlement sur le futur programme Erasmus (2021-2027) laisse envisager une place significative pour l'apprentissage des langues, la sensibilisation à la diversité linguistique et à la dimension interculturelle. La Commission a proposé un budget de 30 milliards d'euros ce qui permettrait à 12 millions d'Européens de vivre une expérience de mobilité dans le futur espace européen de l'éducation soit trois fois plus que lors du programme Erasmus +. Dans l'attente, je vous laisse apprécier les possibilités offertes à ce jour par Erasmus +.

Bonne lecture !

Chapitre 1

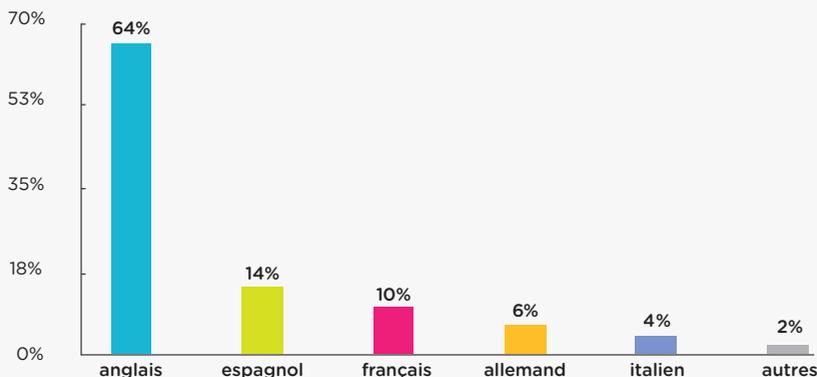
> *L'impact de la mobilité sur les compétences linguistiques¹*

Les projets de mobilité du programme Erasmus + (action clé 1) offrent la possibilité d'aller étudier, se former, faire un stage ou un service volontaire dans l'un des 33 pays participants Erasmus +.

En France, dans **le champ de l'éducation et la formation**, pour les années académiques 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 quel que soit le type de mobilité (études/stages/formation etc.) et le public (apprenants/personnels) il y a eu 186 933 mobilités Erasmus +. Les langues de travail les plus utilisées lors des activités de mobilité sont **l'anglais (64%)**, **l'espagnol (14%)**, **le français (10%)**, **l'allemand (6%)** et **l'italien (4%)**.

L'anglais est la langue la plus utilisée dans trois secteurs éducatifs : enseignement scolaire, enseignement et formation professionnels et enseignement supérieur. Pour l'éducation des adultes, le français est la langue de travail la plus utilisée.

LANGUES DES MOBILITÉS ERASMUS + DE 2014 À 2017



¹ Les données de cette section sont issues des rapports du participant (2015 à 2018), document renseigné par chacun des participants suite à l'activité de mobilité Erasmus +. Une partie des données est issue du site Staterasmus.fr géré par l'Agence (années académiques 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017).

> Le soutien linguistique en ligne Erasmus +

Le manque de compétences linguistiques constitue l'un des principaux obstacles à la mobilité européenne. Par exemple, d'après les données Eurostudent, un quart des étudiants européens ne souhaitant pas réaliser une mobilité d'études indiquent comme raison le manque de compétences en langues étrangères. Aussi la Commission européenne a mis en place un soutien linguistique en ligne (plateforme OLS) pour les personnes partant en mobilité Erasmus +. Plus particulièrement ce soutien linguistique s'adresse aux apprenants partant étudier, faire un stage ou un service volontaire européen pour des périodes de mobilité « longues » en Europe (jusqu'à 12 mois). Il prévoit à la fois une **évaluation obligatoire** des compétences linguistiques avant et après la mobilité et des **formations linguistiques gratuites** en auto-formation.

L'évaluation a un double objectif : d'une part, adapter l'offre de formation linguistique aux besoins des personnes partant en mobilité, d'autre part, recueillir des informations sur l'impact de la mobilité Erasmus + sur le niveau de compétences linguistiques des participants.

Actuellement le soutien linguistique Erasmus + couvre 24 langues. D'après la Commission européenne, **près d'un million de personnes** ont déjà utilisé OLS soit plus de 350 000 par an (mars 2018).

LANGUES	EVALUATIONS EN LANGUES DISPONIBLES	COURS LINGUISTIQUES DISPONIBLES
Anglais, allemand, espagnol, français, italien, néerlandais	A1 à C2	A1 à C2
Portugais	A1 à C2	B2
Bulgare, croate, danois, finlandais, grec, hongrois, polonais, roumain, slovaque, suédois, tchèque	A1 à C2	A1 uniquement

Si l'offre de soutien linguistique en ligne ne couvre pas une langue ou un niveau de langue spécifique, une subvention de 150€ environ par personne peut être demandée pour une préparation linguistique adaptée dans le cadre d'un projet de mobilité.

Depuis 2016, dans un contexte de crise migratoire, la Commission européenne a décidé de donner l'accès à la plateforme OLS à plus de 100 000 réfugiés. L'objectif est de soutenir les efforts consentis par les États membres pour intégrer les réfugiés dans les systèmes d'éducation et de formation en Europe.

Pour plus d'informations :

<https://erasmusplusols.eu/>

Pour l'enseignement supérieur

Étudiants

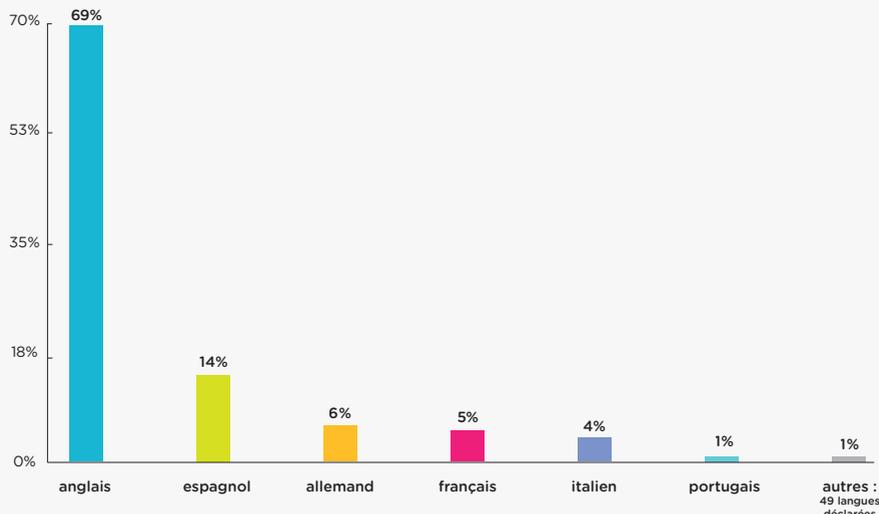
87% des étudiants ayant réalisé une mobilité d'étude ou de stage en Europe entre 2014 et 2018, déclarent **avoir amélioré leurs compétences linguistiques**.

Pour **69%** des étudiants, la langue de travail utilisée pendant la période d'études ou de stage en Europe a été **l'anglais** (69%), suivi de l'espagnol, l'allemand, le français et l'italien.



Un total de **55 langues** de travail a été déclaré par les étudiants ayant réalisé une mobilité. Erasmus +.

LANGUES DES MOBILITÉS DES ÉTUDIANTS DE 2014 À 2017



Professionnels

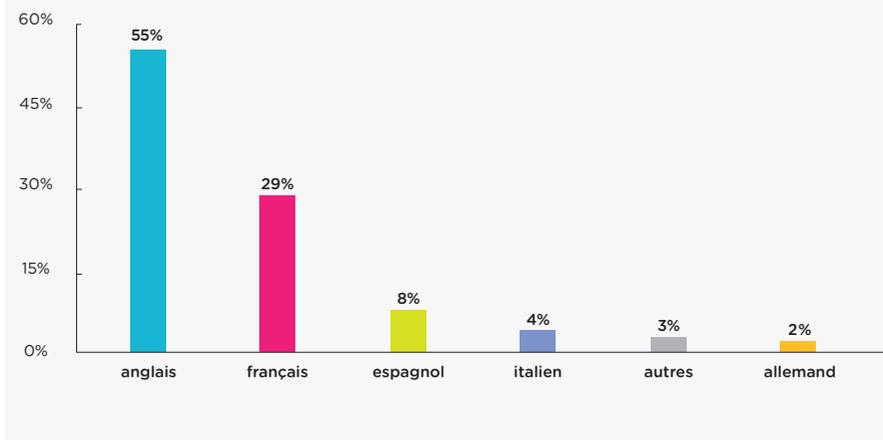
62% des personnels ont déclaré avoir **amélioré leurs compétences en langues étrangères**.

81% des personnels de l'enseignement supérieur qui ont réalisé une mobilité de formation ou d'enseignement Erasmus + ont déclaré avoir **amélioré leurs compétences sociales, linguistiques et culturelles**.

Les destinations les plus fréquentes pour les personnels de l'enseignement supérieur sont l'Espagne (15%), l'Italie (12%), le Royaume-Uni (11%), l'Allemagne (8%) et la Roumanie (7%).

La langue dominante utilisée par les personnels de l'enseignement supérieur est **l'anglais** pour plus de la moitié des personnels (55%), suivi du **français** pour 29%.

LANGUES DES MOBILITÉS DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE 2014 À 2017



Pour la mobilité de crédits



Depuis 2015, étudiants et personnels de l'enseignement supérieur ont la possibilité de réaliser une mobilité dans un pays partenaire hors Union européenne. Dans le cadre de ces projets, Erasmus + finance à la fois de la mobilité entrante et sortante. Les pays partenaires pour la mobilité internationale les plus importants sont la Russie (35% des mobilités entrantes et sortantes), le Japon (17%), le Canada (13%), la Serbie (10%) et les Etats-Unis (6%).

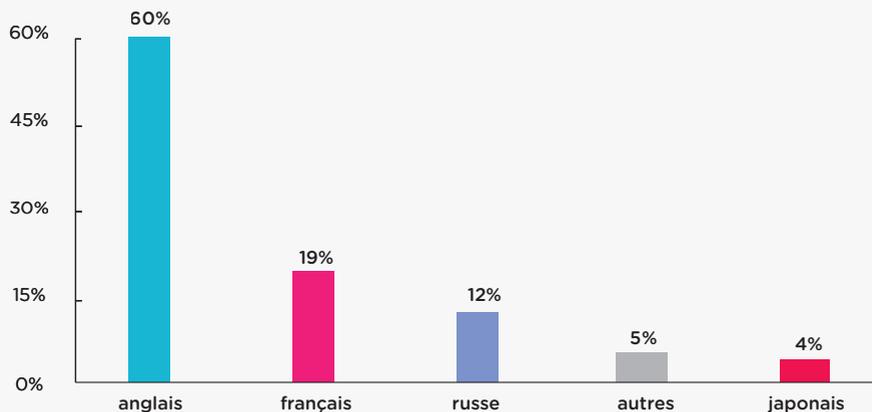
Étudiants

65% environ des étudiants qui ont fait des mobilités internationales dans des pays partenaires ont déclaré avoir **le sentiment d'amélioration de leurs compétences linguistiques** dans la langue des cours dispensés.

Il convient d'indiquer que **33%** des étudiants ayant déclaré ne pas avoir amélioré leurs compétences dans la langue des cours dispensés en mobilité, **parlaient déjà couramment la langue** avant leur mobilité.

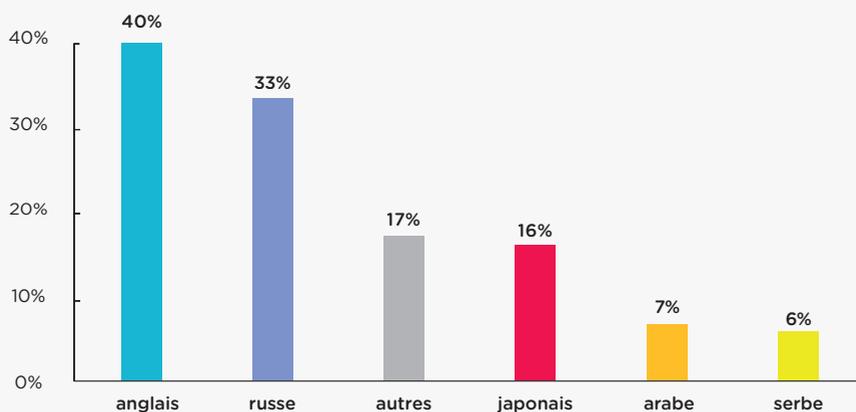
Les langues principales dans lesquelles les étudiants ont reçu les cours sont principalement **l'anglais** pour plus de la moitié (60%), **le français** (19%), **le russe** (12%) et **le japonais** (4%). Seuls 20% des étudiants étant partis en mobilité internationale ont reçu un soutien linguistique. Pour 92%, ce soutien a été utile pour améliorer le niveau de langue.

LANGUES DES MOBILITÉS INTERNATIONALES ÉTUDIANTES DE 2014 À 2018



73% des étudiants ont déclaré **avoir amélioré leurs compétences dans une seconde langue** en plus de celle utilisée principalement. **L'anglais** est la deuxième langue la plus utilisée pour 40% des étudiants, suivi du **russe** pour presque un tiers (33%), du **japonais** (17%), de **l'arabe** (7 %) et du **serbe** (6%).

AUTRES LANGUES UTILISÉES PAR LES ÉTUDIANTS LORS DES MOBILITÉS INTERNATIONALES DE 2014 À 2018 (plusieurs réponses possibles)



Personnels

46% des personnels ayant bénéficié d'une mobilité internationale Erasmus + ont déclaré **avoir amélioré leurs compétences linguistiques**.

Pour la mobilité internationale sortante des personnels, les destinations les plus fréquentes sont la Russie 9%, l'Ukraine (7%), la Serbie (7%), le Vietnam (7%) et le Maroc (5%).

Pour les masters conjoints Erasmus Mundus

Les Masters conjoints Erasmus Mundus sont des programmes d'études internationaux intégrés de haut niveau souhaitant attirer les meilleurs étudiants du monde. Ils sont coordonnés par au moins trois établissements d'enseignement supérieur de trois différents pays du programme Erasmus + et peuvent inclure des établissements de « pays partenaires ». Le parcours d'études doit s'effectuer au minimum dans deux pays participant au programme, avec possibilité de mobilités dans un pays partenaire selon la composition du consortium. Le multilinguisme est très présent dans ces consortia puisque les établissements sont fortement encouragés à organiser des cours dans les langues des pays d'accueil, ainsi que dans d'autres langues très répandues. A noter également que la France est le premier pays coordinateur de master conjoints.

D'après les Notes de l'Observatoire n°5 sur les effets d'Erasmus Mundus sur les établissements français d'enseignement supérieur, « si les cours en anglais représentent une partie très importante des cours dispensés dans le cadre d'Erasmus Mundus, plusieurs établissements ont profité de l'obtention du label « Erasmus Mundus » pour développer et renforcer leur offre de formation en français langue étrangère. Cette offre est aujourd'hui mise à disposition de l'ensemble des étudiants étrangers non francophones. »

Projet de Master conjoint Erasmus Mundus, PhiAFEC : philosophies allemandes et françaises : enjeux contemporains



- **Coordinateur : Université Toulouse 2 Le Mirail**

- **Partenaires et langues des cours dispensés :**

Université Toulouse Jean-Jaurès France, cours en français ,
Universitat Autònoma de Barcelona, Espagne, cours en français
et en anglais ,

Universidade de Coimbra, Portugal, cours en français,
Université catholique de Louvain, Belgique, cours en français,
University of Memphis, Etats-Unis, cours en anglais,
Univerzita Karlova v Praze, République Tchèque, cours en français
et en allemand ,

Universidade Federal de Sao Carlos, Brésil, cours en français ,
Bergische Universität Wuppertal, Allemagne, cours en allemand.

- **Thématiques : Sciences humaines** • **Année : 2018 - 2020**

- **Site internet :** <https://europhilomem.hypotheses.org/>



- **Résumé :**

Le Master Conjoint Erasmus Mundus « Philosophies allemandes et françaises : enjeux contemporains » (PhiAFEC) est la continuation du Master Conjoint Erasmus Mundus sélectionné pour la première fois en 2006 puis en 2011 sous l'intitulé « Philosophies allemandes et françaises dans l'espace européen » dont l'ensemble des activités – pédagogiques, scientifiques, éditoriales, associatives et diplomatiques – ont été développées sous l'acronyme « EuroPhilosophie ».

Dans le cadre du projet de Master conjoint Erasmus Mundus EuroPhilosophie, les étudiants doivent à minima maîtriser l'allemand et/ou le français parlé et écrit. Lorsqu'ils ne maîtrisent pas une des deux langues, le master EuroPhilosophie offre une formation linguistique intensive obligatoire dans les deux langues. Au cours des deux ans de formation, chaque étudiant aura l'opportunité de suivre au moins deux semestres dans les universités partenaires et de se sensibiliser à la langue du pays d'accueil en plus du français et de l'allemand.

“ Par rapport à l’enseignement français classique, il me semble que la formation est une très bonne opportunité, puisqu’elle permet de travailler à un niveau plus élevé que celui d’un master basique. Ne serait-ce qu’en six mois, les gens rencontrés dans le cadre de la formation m’ont apporté beaucoup, enseignants ou étudiants. La mobilité est un plus indiscutable. Du fait de mon âge plus jeune par rapport à la majorité des étudiants du master, je me sens porté vers le haut. ”

**Etudiant du Master conjoint Erasmus Mundus
Europhilosophie**

- **Contact :** Jean-Christophe Goddard - jean.christophe.goddard@gmail.com - 05 61 50 37 46

Pour l’enseignement et la formation professionnels (EFP)

Apprenants

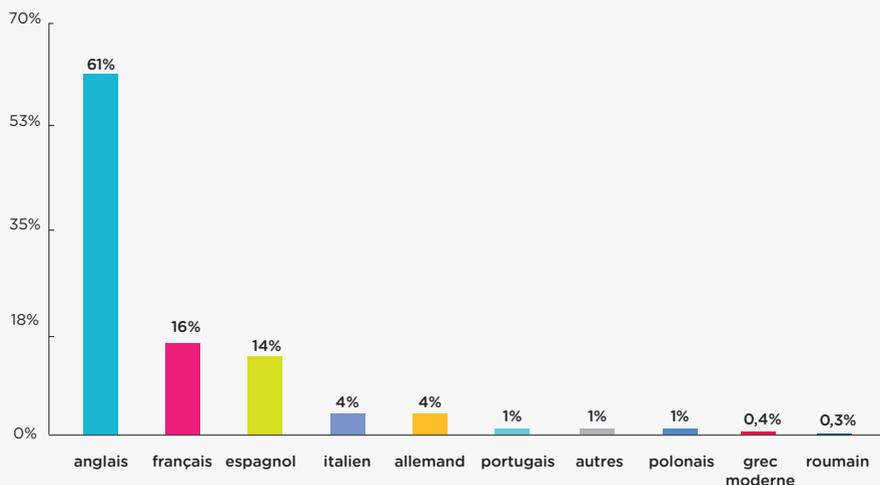
Les pays de destination les plus fréquents pour les mobilités de stage des apprenants de l’EFP sont : le Royaume-Uni, l’Espagne, l’Irlande, l’Italie et l’Allemagne.

84% des apprenants de l’EFP ayant réalisé une mobilité de stage en Europe entre 2015 et 2018, déclarent **avoir amélioré leurs compétences linguistiques** dans la langue de stage Erasmus +.

Les langues les plus utilisées en mobilité de stage pour les apprenants de l’EFP sont **l’anglais** pour la majorité (61%), puis le **français** (16%), et **l’espagnol** (14%).

Parmi les autres langues utilisées se trouvent : **l’italien** (4%), **l’allemand** (3%), **le portugais** (1%), **le polonais** (0,5%), **le grec moderne** (0,4%), **le roumain** (0,3%) etc.

LANGUES EN MOBILITÉ DE STAGE DES APPRENANTS DE L'EFP DE 2014 À 2017



35% des apprenants ont déclaré avoir amélioré également leurs compétences dans d'autres langues que la langue de mobilité de stage. Il s'agit pour la plupart de la langue du pays de destination de la mobilité de stage.

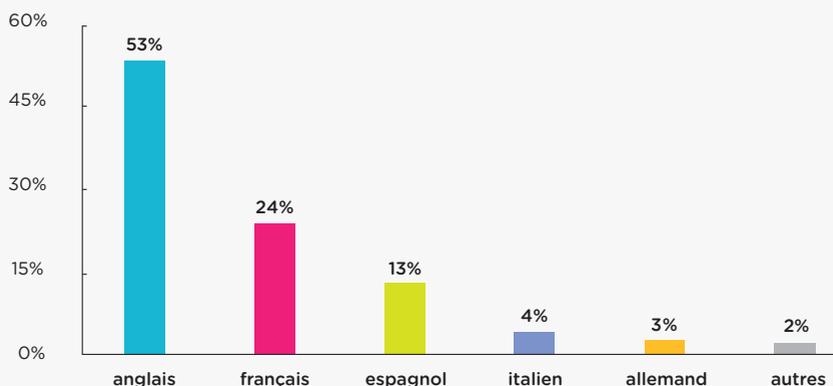
Personnels

70% environ des personnels de l'EFP ayant réalisé une mobilité déclarent **avoir amélioré leurs capacités d'expression dans la langue étrangère principale** utilisée pendant l'activité de mobilité.

Les pays de destination les plus fréquents pour les personnels de l'EFP sont le Royaume-Uni (19%), l'Espagne (18%), l'Italie (11%) l'Irlande (9 %) et l'Allemagne (7%).

Les langues les plus utilisées pour les personnels de l'EFP lors des activités de mobilité Erasmus + sont **l'anglais** (53%), le **français** (24%) et **l'espagnol** (13%).

LANGUES EN MOBILITÉ DU PERSONNEL EFP DE 2014 À 2017



Projet de mobilité l'EFP : "Accompagner des jeunes à la découverte du monde professionnel anglais, bulgare et polonais"

- **Coordinateur** : lycée d'enseignement agricole privé Jean Queinnec
- **Pays de destination** : Angleterre, Bulgarie, Pologne
- **Thématiques** : Citoyenneté et éducation inclusive, diversité linguistique, apprentissage des langues
- **Budget** : 45 723 € • **Année** : 2016 - 2018
- **Résumé** :



Depuis plusieurs années les élèves des deux lycées La Touche et Jean Queinnec ont l'opportunité de pouvoir réaliser un stage de trois semaines à l'étranger en Angleterre, en Bulgarie ou en Pologne. Les formations proposées sont orientées vers le service, le social et la vente. Les stages à l'étranger sont proposés aux élèves en classe de terminale baccalauréat professionnel SAPAT (Service aux Personnes et Aux Territoires) et bac professionnel vente. Le projet professionnel des élèves s'oriente donc principalement vers des métiers de services à la personne (personnes âgées ou petite enfance), des métiers de

la santé (infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture) ou des métiers de la vente et du commerce.

Les résultats des mobilités de stages pour les élèves sont :

- la mise en pratique les connaissances acquises en cours de formation ,
- l'élargissement des aptitudes professionnelles en raison de techniques et méthodes de travail différentes ,
- l'accroissement des connaissances culturelles et linguistiques ,
- le développement des facilités d'adaptation, d'initiative et autonomie ainsi qu'une ouverture d'esprit.

La durée des mobilités de stages est de trois semaines. Les stages sont réalisés dans des types de structures variés: pour personnes âgées, de la petite enfance (écoles maternelles et primaires), pour personne en situation de handicap (jeunes enfants et adultes), des écoles pour aveugles, et commerces de proximité (boulangerie, magasin de charité et un marchand ambulant de produits traiteurs).

Durant leur stage, les élèves réalisent des activités en lien avec leur formation et les objectifs fixés avant le départ pour valider leur certificat de stage. Plusieurs activités informelles leurs sont proposées à l'occasion des week-end et de leur temps libre notamment découvertes culturelle, de la gastronomie, du patrimoine et du folklore local.

Les équipes éducatives engagées améliorent chaque année les modalités logistiques, les offres culturelles et les offres de stages. Un des résultats attendus est l'augmentation du nombre d'élèves bénéficiant de mobilités de stages Erasmus +.

- **Contact :** Guylaine LE LUHERN - guylaine.le-luherne@lycee-jqueinnec.org - 06.64.67.28.14
Lydie LE BRIS - llebris@lycee-latouche.fr
06.31.36.84.12

“ Pour les besoins d'ouverture des élèves à l'Europe et pour les projets de mobilité fédérateurs de l'équipe éducative, nous souhaitons poursuivre l'aventure des stages à l'étranger. ”

**Guylaine LE LUHERN du lycée Jean Queinnec et
Lydie LE BRIS du lycée La Touche**

Pour l'enseignement scolaire

Personnels

Concernant l'action clé 1, pour le secteur de l'enseignement scolaire, seuls les personnels peuvent participer à des mobilités courtes de deux jours à deux mois de formation, de stage d'observation ou d'enseignement.

Les pays de destination les plus fréquents pour les personnels de l'enseignement scolaire sont : **le Royaume-Uni** (43%), **l'Espagne** (10%), **l'Irlande** (8%), **l'Italie** (6%) et **la Finlande** (6%).

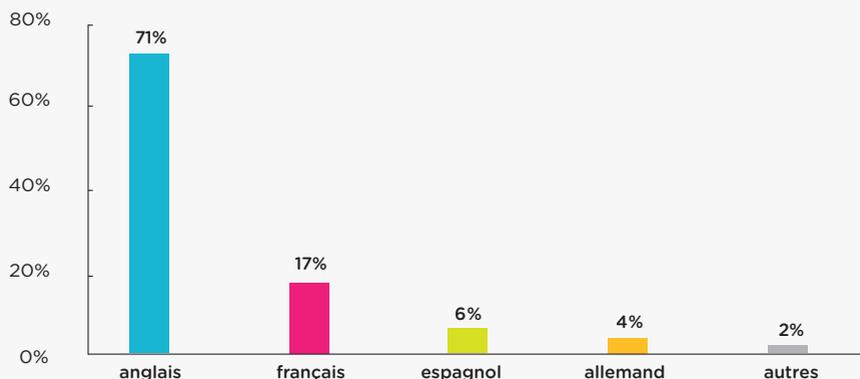
La langue de travail la plus utilisée par les personnels de l'enseignement scolaire est **l'anglais** qui représente **71%** des langues. La deuxième langue la plus utilisée est le français avec 17%.

82% des personnels de l'enseignement scolaire ayant réalisé une mobilité déclarent avoir amélioré leurs capacités d'expression dans la langue étrangère pendant leur stage d'observation ou leur formation. 50% ont déclaré avoir reçu une formation linguistique avant ou pendant l'activité de mobilité.

12% des personnels de l'enseignement scolaire ayant réalisé une mobilité déclarent qu'ils parlaient déjà couramment la langue de travail avant la mobilité.



LANGUES DES MOBILITÉS DU PERSONNEL SCOLAIRE DE 2014 À 2017



Projet “Enseigner en langue étrangère”

- **Coordinateur** : GIP académique FIPAG de l'académie de Grenoble
- **Pays de destination** : Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Irlande, Italie, Malte, Norvège, République Tchèque, Royaume-Uni
- **Année** : 2015 - 2017 • **Budget** : 455 782 €
- **Thématiques** : éducation inclusive, méthodes d'enseignement innovantes, interdisciplinarité
- **Durée** : 24 mois • **Nombre de mobilités financées** : 211
- **Résumé** :

Le projet académique « Enseigner en langue étrangère » a pour objectif de promouvoir l'étude des langues vivantes et des disciplines enseignées en langues dans l'académie de Grenoble grâce à des mobilités de stages linguistiques et des périodes d'observations



spécifiques sur la pédagogie CLIL (Content and Language Integrated Learning) / EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère).

Le projet compte 19 écoles primaires, 20 établissements du second degré, 27 formateurs et inspecteurs du premier degré, neuf inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et neuf formateurs inter-degré.

Pour la gestion du projet, un comité de pilotage composé du Groupement d'Intérêt public académique FIPAG, de la Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (DAREIC) et du Délégué académique aux actions de formation (DAAF) a été créé. Il précise les objectifs des mobilités de formation et de stages d'observation. La prise en charge des formations est assurée par les organismes choisis par les acteurs du projet.

Les activités de mobilité permettent d'une part de conforter le niveau de langue des professeurs et de leur donner une culture européenne de l'enseignement des langues. D'autre part elles permettent à tous les acteurs d'avoir une culture académique commune sur l'approche de l'enseignement d'une discipline en langue vivante étrangère, tant dans les techniques de formation et d'enseignement que dans les outils et supports utilisés pour l'entraînement et l'évaluation.

Enfin à plus long terme est attendue la constitution d'un réseau d'établissements à profil « langues ». Ce réseau permettra le développement d'échanges avec des partenaires européens, mais aussi d'envisager des projets communs du premier et second degré au niveau d'un bassin, d'un département et de l'académie pour mutualiser des outils et enrichir ses pratiques.

• **Résultats du projet :**

Suite à leur mobilité de stage d'observation ou de formation :

- 83% des enseignants ont déclaré avoir amélioré leurs compétences en langues étrangères,
- 84% des enseignants ont déclaré que la mobilité leur a permis d'accroître leur connaissance des systèmes scolaires du pays de destination,

- 91% des enseignants ont déclaré avoir amélioré leurs compétences sociales, linguistiques et culturelles,
- 87% des enseignants ont déclaré que leur mobilité va favoriser de nouvelles méthodes d'enseignement/approches pédagogiques/ de bonnes pratiques au sein de leur établissement scolaire.
- **Contact** : Christophe CLANCHE -
christophe.clanche@ac-grenoble.fr - 04 76 74 70 50,
Bruno BODDAERT - ce.dareic@ac-grenoble.fr

Pour l'éducation des adultes

Personnels

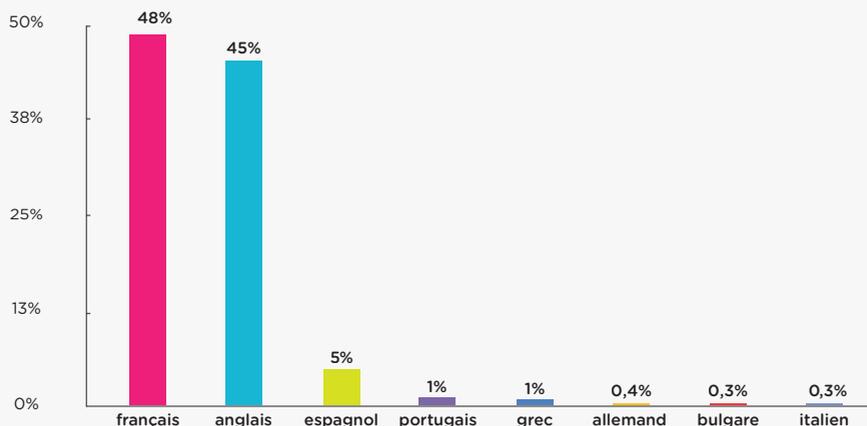
Pour le secteur de l'éducation des adultes, seuls les personnels peuvent participer à des mobilités courtes de deux jours à deux mois de formation, de stage d'observation ou d'enseignement.

Les pays de destination les plus fréquents pour les personnels de l'éducation des adultes sont le Royaume-Uni (27%), l'Espagne (15%), le Portugal (11%), l'Italie (10%) et la Grèce (7%).

Contrairement aux autres secteurs où la langue de travail dominante est l'anglais, la langue de travail dominante durant les activités de mobilité du personnel de l'éducation des adultes est **le français** avec 48%. **L'anglais** arrive en deuxième position pour 45% des personnels.

76% des personnels de l'éducation des adultes ont déclaré **avoir amélioré leurs compétences linguistiques** et plus particulièrement dans **la langue du pays de destination**.

LANGUES DES MOBILITÉS DU PERSONNEL DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DE 2014 À 2017



Projet « Développer la compétence linguistique et interculturelle des personnes »

- **Coordinateur** : CAVILAM- Alliance française
- **Pays de destination** : Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni
- **Année** : 2015 - 2017 • **Budget** : 53 680 €
- **Nombre de mobilités financées** : 17
- **Thématiques** : Apprentissage des langues, mobilité
- **Résumé** :

Le projet « Développer la compétence linguistique et interculturelle des personnes » répond aux besoins professionnels exprimés par les salariés du CAVILAM - Alliance française, pôle d'enseignement de la langue française depuis 1964, en vue de l'amélioration de leurs compétences linguistiques et interculturelles. Il concernait non seulement les enseignants/formateurs mais aussi le personnel administratif en contact direct avec le public. Dans un premier temps,

quatre services ont été ciblés : le service des relations internationales, le service pédagogique administratif, le service accueil et culturel et une partie de l'équipe des formateurs.

16 mobilités de personnels vers quatre établissements d'enseignement situés dans les pays suivants : Allemagne, Espagne, Italie et Royaume-Uni ont été réalisées. En raison du nombre important d'apprenants adultes accueilli au CAVILAM - Alliance française en provenance de ces pays, les personnels sont allés faire des formations de langues vivantes. Outre l'aspect linguistique, le développement des compétences interculturelles a fait partie des objectifs du projet.

Par ailleurs le projet a contribué à développer la motivation des équipes et à encourager les initiatives. L'amélioration des compétences linguistiques a aussi permis d'améliorer l'accueil des apprenants et une meilleure compréhension de leurs attentes.

Enfin le projet souhaitait répondre à une volonté de mieux connaître les projets de mobilité Erasmus + pour pouvoir mieux conseiller, orienter et accompagner les demandes fréquentes reçues par le personnel de la structure.

En participant à ce projet, le CAVILAM - Alliance française a voulu répondre à la nécessité d'un développement international et à l'affirmation de son engagement comme acteur important de la mobilité européenne.

- **Contact : Magali LEPRON - mlepron@cavilam.com
04 70 30 83 99**

Chapitre 2

> *Langues et partenariats Erasmus +²*

Les projets de partenariats Erasmus + (action clé 2) peuvent participer à l'amélioration de l'enseignement et l'apprentissage des langues. Ce type de projets avec un minimum de trois organismes européens et des budgets pouvant atteindre 450 000€ pour une durée de 36 mois, favorisent la création, le développement ou le transfert d'innovation et l'échange de pratiques. Sur la thématique des langues, ils peuvent par exemple porter sur des méthodes d'enseignement et/ou d'évaluation des compétences linguistiques, le développement de matériel pédagogique, la recherche, l'enseignement des langues assisté par ordinateur ou encore des projets d'entreprise nécessitant des compétences en langues étrangères.

8% des partenariats Erasmus + de l'innovation et d'échanges de pratiques coordonnés par la France entre 2014 et 2017, ont déclaré que **l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères était l'une des thématiques principales du projet**. Cela représente un total de 25 projets avec 157 organismes partenaires qui ont collaboré sur la thématique des langues.

25% des projets d'échanges scolaires Erasmus + coordonnés par des établissements français entre 2014 et 2017 ont déclaré que l'enseignement et l'apprentissage des langues est l'une des thématiques principales de leur projet. Ce type de projets également inclus dans l'action clé 2, offre la possibilité aux élèves et aux personnels d'établissements scolaires européens de travailler autour d'un thème commun à distance et en présentiel grâce aux mobilités. Les échanges scolaires permettent aux élèves et aux enseignants de pratiquer des langues étrangères et d'accroître leur motivation à l'égard de l'apprentissage et l'enseignement des langues.

²Les données de cette section sont issues du site Staterasmus.fr et concernent les appels à proposition de 2014 à 2017.

Partenariat de l'enseignement supérieur

Pour les appels à propositions de 2014 à 2017, **10%** des projets de l'enseignement supérieur coordonnés par la France traitent de l'enseignement et de l'apprentissage des langues soit **33 organismes partenaires**.

« SPIRAL : Professionnalisation des enseignants du 1er degré : Site internet interculturelles et langues »

- **Coordinateur : Centre international d'études pédagogiques (CIEP)**

SPiRAL
Professionnalisation des enseignants du 1^{er} degré :
ressources interculturelles et langues

- **Partenaires :**

Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), France,
Université de Caen Basse-Normandie, France,
University of Brighton, Royaume Uni,
Universidad de Alcalá de Henares, Espagne,
Universität Hamburg, Allemagne,
HAN University of Applied Sciences, Nimègue, Pays-Bas.



- **Année : 2015 - 2018** • **Budget : 449 891 €**

- **Thématiques : formation initiale et continue des enseignants du 1^{er} degré, enseignement des langues, innovation**

- **Résumé :**

Le rapport de la Commission européenne sur le développement des compétences des enseignants, publié en juillet 2013, fait de la formation des professeurs du premier degré une priorité clé de la politique éducative en Europe.

Le projet SPIRAL répond à cette priorité à travers un projet européen innovant porté par un consortium issu de cinq pays européens et piloté par le CIEP. Les partenaires du projet, tous experts dans les domaines de la formation des enseignants, de la pédagogie des langues et de la réforme des curricula, se sont engagés pour trois ans.

L'objectif de SPIRAL était de renforcer la qualité des programmes de formation des futurs professeurs du premier degré par le biais d'un cadre de référence commun contenant des grilles d'évaluation, une charte qualité, un référentiel de compétences ainsi qu'un guide de mobilité compatibles avec les exigences des systèmes nationaux d'enseignement.

A l'issue du projet, des partenaires ont réalisé un état des lieux des contenus et des modalités des programmes de formation des enseignants de chacun des pays des partenaires. L'autre résultat majeur du projet est l'élaboration d'un référentiel commun à destination des étudiants, de leurs formateurs et des institutions de formation des futurs enseignants du 1er degré en Europe. Ce référentiel se traduit sous la forme d'un guide rassemblant des outils pratiques pour faciliter l'intégration de périodes de mobilité à l'étranger dans les programmes de formation des enseignants. L'ensemble des résultats sont sur le site internet multilingue du projet.

Les résultats du projet SPIRAL sont :

- une analyse des programmes de formation croisée en Europe et au-delà,
- un référentiel européen de compétences,
- une plateforme collaborative d'apprentissage développée par des experts européens,
- une étude d'impact sur la mobilité des enseignants-stagiaires en Europe,
- des recommandations politiques aux niveaux nationaux et européens.

• **Site internet :** <https://spiral-euproject.eu/?lang=fr>

• **Contact :** Thomas ARBOUET - arbouet@ciep.fr
responsable unité Europe - 01 45 07 69 47

EXTRAIT DE LA PAGE DES RÉSULTATS SITE INTERNET DU PROJET

SPiRAL

Professionnalisation des enseignants du 1^{er} degré :
ressources interculturelles et langues

Get
involved!

SPiRAL
Professionalisation des enseignants
Intercultural Resources and Languages

A PROPOS

PARTENAIRES

RÉSULTATS

BLOG

Results

Résultat 1 – Etat des lieux de la formation croisée des enseignants

Cette [enquête](#) forme un état des lieux des contenus et des modalités des programmes de formation croisée dans les pays partenaires du projet SPiRAL.

Résumé en français bientôt disponible.

Résultat 2 – Référentiel commun SPiRAL

Le référentiel commun est un outil à destination des étudiants, de leurs formateurs et des institutions de formation des futurs enseignants du 1^{er} degré en Europe. Il s'agit d'un guide rassemblant des outils pratiques. Il vise à faciliter l'intégration de période de mobilité à l'étranger dans les programmes de formation des enseignants.

Résumé en français bientôt disponible.

Le [Référentiel commun](#) est accompagné de plusieurs annexes:

- [Cartes de compétence SPiRAL](#)
- Des guides de mobilité pour [Paris et Caen](#) (France), [Brighton](#) (Royaume-Uni), [Alcala de Henares](#) (Espagne), [Nijmegen](#) (Pays-Bas) and [Hambourg](#) (Allemagne)
- [une grille d'évaluation](#)

Partenariat de l'enseignement scolaire innovation et échanges de pratiques

Pour les appels à propositions de 2014 à 2017, **14%** des projets de l'enseignement scolaire coordonnés par la France traitent de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, soit **69 organismes partenaires**.

Parcours TICE - l'éducation au développement durable dans nos langues

- **Coordinateur :** Centre InterRégional de Développement de l'Occitan (Lo CIRDOC)

- **Budget :** 117 625 € • **Année :** 2016 - 2018

- **Partenaires :**

Direction des services départementaux de l'Education nationale (Aude, Gard, Hérault, Lozère), France,

Région autonome de la Vallée d'Aoste - Assessorat de l'éducation et de la culture, Italie,

Istituto Comprensivo «Giacomo Matteotti» Rivoli, Italie,

Escola Garona, Espagne,

Collège Marcel Pierrel, France,

Lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole Rabelais de Saint-Chély-d'Apcher, France.

- **Thématiques :** professionnalisation des enseignants cycle 3, plurilinguisme



- **Résumé :**

Coordonné par le CIRDOC, le projet est fédéré autour d'un réseau de quatre régions européennes partenaires : le Val d'Aran (Espagne), le Languedoc-Roussillon (France), la Vallée d'Aoste et le Piémont (Italie). Les partenaires français et italiens (Assessorat de l'éducation et de la culture en Vallée d'Aoste) collaborent depuis 2009 autour des thèmes de l'enseignement bi-plurilingue et de la promotion du plurilinguisme. Le projet actuel est issu d'un ancien projet Comenius Regio : « Des contes dans nos langues ».

Le partenariat Erasmus + se propose en s'appuyant sur les nouvelles technologies, de construire un parcours d'éducation au développement durable (EDD) à travers des activités d'enseignement bilingue dans une perspective européenne. Initié par les enseignants, le projet constituera un espace d'échanges

autour des nouvelles pratiques didactiques et des enjeux du numérique pour les enseignants pratiquant un enseignement plurilingue

L'objectif est de former les enseignants bilingues du cycle 3 :

- aux didactiques du plurilinguisme,
- à l'enseignement d'une Discipline Non Linguistique,
- en intercompréhension,
- à l'échange de pratiques avec les collègues européens afin de créer des outils de travail communs.



Exemple de thématique environnementales abordées lors des mobilités dans un séminaire de formation :

- réflexion des aménagements humains sur l'espace,
- impacts des pratiques touristiques et sportives,
- agriculture biologique : mise en valeur des produits locaux,
- produire en montagne : défis et enjeux.

Concernant les élèves, le projet vise à les ouvrir au plurilinguisme grâce aux échanges avec leurs camarades européens lors des mobilités. Il vise aussi à développer des connaissances en lien avec le développement durable, une attitude citoyenne ainsi qu'une connaissance d'autres territoires européens.

Les productions sont publiées sur le métaportail Occitanica.eu permettant une mutualisation de l'action de formation, des matériels pédagogiques et des réalisations numériques des apprenants conçus dans le projet.

Pour les élèves, le projet vise à développer leur répertoire linguistique, une attitude réflexive quant à leur manière d'apprendre et concevoir la compétence linguistique de chacun comme plurielle et évolutive. Une éducation aux différences culturelles et à l'altérité est également mise en avant.

• **Site internet :** <http://www.locirdoc.fr/projets-en-cours/leducation-au-developpement-durable-dans-nos-langues/>

• **Contact :** Inès CLÉMENT - administrator@cirdoc.fr
04 67 11 85 10

Partenariat de l'enseignement scolaire entre établissements scolaires

Pour les appels à propositions de 2014 à 2017, **25%** des projets d'échanges scolaires Erasmus + coordonnés par la France ont traité la thématique de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, soit **176** établissements scolaires coordinateurs français.

Top 3 des thématiques

La thématique de « l'enseignement et de l'apprentissage des langues » est la troisième la plus traitée par les établissements français après les « technologies de l'information et de la communication (TIC) - nouvelles technologies - compétences numériques » et la « citoyenneté européenne - sensibilisation et démocratie ».

« EUROBAC : la enseñanza de la historia y de la literatura en los programas Esabac y Bachibac : el paso de una enseñanza bilingüe a una enseñanza bicultural »

- **Etablissement scolaire :** Lycée Molière, académie de Paris (partenaire)
- **Partenaires :**
IES San Isidro de Madrid, Espagne (coordinateur),
Liceo-Ginnasio Virgilio, Italie.
- **Thématiques :** citoyenneté européenne, enseignement bilingue, innovation
- **Budget :** 22 650€
- **Année :** 2015 -2017
- **Résumé :**

Le projet EUROBAC a été mené par les élèves de niveau première de trois séries générales : économique et sociale, scientifique et littéraire et leurs enseignants de trois lycées en France, en Espagne et en Italie. Le projet s'intègre dans le développement



des programmes à double diplôme Esabac et Bachibac au sein des trois établissements. A travers l'étude de l'histoire-géographie, des langues et de la littérature étrangère le projet visait pour les élèves à renforcer les compétences linguistiques et interculturelles, à approfondir les connaissances de la culture et de la civilisation des pays partenaires. Pour l'établissement le projet a permis de développer et valoriser les sections Esabac et Bachibac.

Pour chacun des sujets abordés dans le projet, une « analyse de terrain » a été réalisée. Concernant l'histoire, les élèves européens ont réalisé une recherche documentaire et une analyse sur le processus d'intégration à l'Union européenne avec les caractéristiques institutionnelles, économiques et sociales pour la France, l'Espagne et l'Italie. En littérature, les élèves ont étudié la représentation des trois capitales Paris, Rome et Madrid, ainsi que le cinéma et les arts plastiques au XXème et début du XXIème siècle en s'attardant sur trois périodes : les années 50/60, les années 80/90 et les années 2000. Les élèves ont ainsi découvert les œuvres littéraires et cinématographiques marquantes françaises, espagnoles et italiennes, ainsi que les sites qui ont servi de décor et de point d'ancrage aux fictions étudiées.

Les élèves ont travaillé en équipe triculturelle avec leurs voisins européens grâce notamment à la plateforme numérique eTwinning. Ils ont réalisé une enquête et le bilan des résultats de l'enquête en langue étrangère sur la citoyenneté européenne. Ils ont organisé une rencontre-débat avec des diplomates de l'Italie et d'Espagne. Ils ont construit et animé une émission radio autour de l'Europe et du sentiment d'appartenance, réaliser des vidéos etc. Les mobilités physiques des élèves et des enseignants chez leurs homologues européens ont permis de concrétiser les activités à distance.



Les résultats du projet Eurobac sont :

- le développement des compétences linguistiques et interculturelles pour les élèves et les enseignants ,
- le développement du travail en équipe « interculturelle » pour les élèves et les enseignants ,
- le développement de l'esprit de créativité et d'initiative pour

les élèves ,

- le développement des compétences numériques pour les élèves et les enseignants ,
- le renforcement de la citoyenneté européenne chez les élèves ,
- le développement du travail interdisciplinaire au sein des établissements ,
- le développement de l'ouverture internationale au sein des établissements ,
- la valorisation des sections Bachibac, Esabac.

• **Site internet :** <https://twinspace.etwinning.net/18213/home>

• **Contact :** Marion COCHET - professeure en langue et littérature espagnole de section Bachibac - carlevaro73@hotmail.com - 0142881427



Label qualité eTwinning remis à quelques élèves à Paris

eTwinning

eTwinning est la communauté en ligne d'enseignants en Europe (580 000 en juillet 2018). Cette plateforme numérique Erasmus + permet d'échanger entre pairs, se former à des nouvelles pratiques pédagogiques et numériques et mener des projets pédagogiques en langues étrangères avec d'autres classes européennes à distance. Elle contribue ainsi à améliorer les compétences linguistiques des enseignants et des élèves

• **Site internet :** www.eTwinning.fr

Partenariat de l'enseignement et la formation professionnels

Pour les appels à propositions de 2014 à 2017, **5%** des partenariats de l'enseignement et la formation professionnels coordonnés par la France traitent de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, soit **35 organismes partenaires**. Le faible taux de projet traitant les langues s'explique notamment par les priorités de l'action qui sont en lien avec l'employabilité, le lien avec le marché du travail ou la formation par le travail.

“CULTOUR: développer les compétences et favoriser la mobilité dans le secteur du tourisme à travers la reconnaissance, la validation et l'amélioration des compétences interculturelles chez les professionnels du tourisme.”

- **Coordinateurs : Sud Concept, Corse, France**

- **Partenaires :**

Instituto para el fomento del desarrollo y la formación S.L, Espagne, E.RI.FO. ente di ricerca e formazione, Italie, Business Foundation for Education, Bulgarie, Instituto de Soldadura e Qualidade, Portugal, Istanbul Valiligi, Turquie.



- **Année : 2015 - 2017**

- **Budget : 291 047 €**

- **Thématiques : interculturel, lien avec le marché du travail, employabilité, reconnaissance**

- **Résumé :**

Organismes de formation professionnelle, entreprises et partenaires sociaux de France, Espagne, Italie, Portugal, Turquie et Bulgarie ont travaillé ensemble sur le projet CULTOUR afin de définir des stratégies communes pour réduire l'écart des compétences interculturelles dans le secteur du tourisme.

En effet le secteur touristique constitue un pourcentage important de l'emploi total dans les pays partenaires du projet. Les partenaires se sont rendu compte que le principal déficit de compétences dans le secteur du tourisme résultait de l'exigence croissante en compétences interculturelles.

Les partenaires du projet CULTOUR se sont appuyés sur le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels : ECVET (European Credit system for Vocational Education and Training) pour concevoir un programme de formation favorisant la mobilité et définissant les connaissances, aptitudes et compétences interculturelles nécessaires dans les métiers du tourisme.w

• **Résultats :**

- une identification des savoirs, des connaissances et des compétences interculturelles spécifiques requises pour les emplois du secteur du tourisme,
- un curriculum CULTOUR pour faciliter la reconnaissance des compétences interculturelles afin d'accroître la transparence et la mobilité des professionnels du tourisme,
- un manuel de pédagogies innovantes CULTOUR : comprenant des informations approfondies sur les nouvelles approches et les méthodes novatrices en matière de formation des compétences interculturelles pour les emplois du secteur du tourisme,
- une boîte à outils CULTOUR contenant des informations pratiques pour l'application directe de méthodes novatrices en matière de formation des compétences interculturelles pour les emplois du secteur touristique,
- un centre de ressources en ligne « CULTOUR » : permettant aujourd'hui d'outiller les professionnels : enseignants, formateurs, animateurs, maîtres d'apprentissage, tuteurs en entreprise, employés et employeurs du secteur du tourisme, personnels encadrants afin de mieux accompagner leur public : jeunes en formation professionnelle, employés évoluant au sein du secteur professionnel touristique disposant de peu de temps libre et étant sans cesse impactés par les spécificités interculturelles

d'une clientèle mondiale.

- **Site internet :** www.cultourproject.eu
- **Contact :** Ramona DOGARU - dogaru.ramona@gmail.com
04 95 38 01 03

*Les unités de formation du projet "CULTOUR"
source : boîte à outils Cultour*



Partenariat de l'éducation des adultes

Pour les appels à propositions de 2014 à 2017, **5%** des partenariats de l'enseignement et la formation professionnels coordonnés par la France traitent de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, soit **35 organismes partenaires**. Le faible taux de projet traitant les langues s'explique notamment par les priorités de l'action qui sont en lien avec l'employabilité, le lien avec le marché du travail ou la formation par le travail.

“InclusiONDES: utiliser la radio pour mieux intégrer les migrants”

- **Coordinateurs** : ERROBI PROMOTIONS FINANCEMENTS PROMOTION

- **Partenaires** :

Taller de comunicacion radio Enlace, Espagne,
Civil Rádiózásért Alapítvány, Hongrie,
Förderverein für ein Freies Radio Tü/RT e.V., Allemagne,
Dublin North East Community Communications Cooperative Society Ltd, Irlande.



- **Année** : 2015 - 2017

- **Budget** : 60 000 €

- **Thématiques** : migrants, inclusion, multilinguisme

- **Résumé** :

Les communautés immigrées se heurtent à deux problèmes linguistiques :

- l'usage de la langue d'accueil n'étant pas aisé, elles tendent à se regrouper en communautés dans des villes ou des quartiers pour continuer d'utiliser leur langue d'origine ;
- l'utilisation de leur langue maternelle permet de garder le lien avec leurs racines et avec leurs familles restées dans leur pays d'origine. Indispensable, y compris pour les jeunes générations, elle est également un facteur de richesse culturelle pour l'Europe.



Cette dualité linguistique pose des problèmes en termes d'inclusion sociale et d'insertion professionnelle, même si le système éducatif et les structures socioculturelles œuvrent pour faciliter leur intégration.

En France, il existe environ 600 radios associatives locales qui accomplissent une mission de communication sociale de proximité et favorisent les échanges entre les groupes sociaux et culturels. Elles jouent un rôle important dans la valorisation des langues des populations immigrées et dans la compréhension et l'intégration de ces communautés.

Radio associative, Radio Kultura souhaite avec le projet InclusionONDES maintenir du lien social entre les différentes communautés en valorisant les langues d'origine des migrants et en sensibilisant la population d'accueil au respect des langues minoritaires et à l'inclusion des populations émigrées.

InclusionONDES associe cinq organisations européennes expérimentées, qui mèneront un travail d'observation et d'analyse sur une vingtaine de sites en Europe. Il vise à produire :

- onze programmes de radio (dix émissions locales associant des communautés de migrants et une émission multilingue commune aux cinq partenaires) ;
- un guide de bonnes pratiques intitulé « Savoir utiliser la radio pour favoriser l'inclusion sociale par la prise en compte des langues minoritaires des communautés immigrées ».

- **Site internet :** <http://inclusionondes.eu/>
- **Contact :** Mikel ETXEBARRIA - motoglobo@yahoo.fr
06 16 95 61 37

“ La radio m'a donné une dimension internationale intéressante grâce à la musique orientale, arabe ou allemande. Passer ce genre de musique à l'antenne ouvre l'esprit à la diversité culturelle. Ce fut comme une formation pour moi: être initié à de nouvelles techniques, apprendre à réaliser une interview, découvrir de nouveaux groupes musicaux. J'ai pu progresser et acquérir des compétences. ”

Antoine ALCHOUFI, originaire du Liban, bénévole de la radio Wüste Welle à Tubingen (Allemagne)

> Favoriser les pratiques innovantes : le label européen des langues

Organisé dans une trentaine de pays participant au programme Erasmus +, le label européen des langues encourage toutes les initiatives innovantes en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues. Son objectif est d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage des langues en valorisant des projets innovants et réussis par-delà les projets Erasmus +. Il concerne toutes les langues y compris les langues régionales et les langues des signes. Tout type de structure peut faire une demande de Label: une école, une université, un centre de formation, une entreprise etc.

En France, le Label européen des langues est mis en œuvre par l'Agence Erasmus+ / Education Formation. L'appel à manifestations a lieu tous les deux ans. Deux sessions d'évaluation sont organisées avec des experts externes à l'Agence. A la suite des évaluations, une sélection de six projets recevra le Label selon différentes catégories afin de mettre en lumière des initiatives variées et pour des publics différents.



Pour être labélisés les projets doivent :

- répondre aux besoins des apprenants, des enseignants et des formateurs,
- avoir une valeur-ajoutée dans le contexte national,
- développer la motivation des apprenants, des enseignants et des formateurs,
- être originaux et créatifs,
- avoir une dimension européenne,
- être transférables.

En 2018, Le Label européen des langues fête son 20ème anniversaire. Une cérémonie exceptionnelle organisée par l'Agence a eu lieu à la Maison de l'Europe le 8 février 2018 avec le soutien du Ministère de l'Education nationale, du Ministère de la Culture, de l'UNESCO, du Réseau Canopé, de Vocabulaire, de la représentation en France de la Commission européenne et de la librairie bordelaise Mollat. Elèves, enseignants, chercheurs, praticiens ou décideurs ont apporté leur regard sur l'apprentissage des langues en France et en Europe.

Le prochain appel à manifestations pour candidater au label européen des langues aura lieu en 2019.

Les projets labélisés en 2017

EUROBAC³ est un projet eTwinning mené par le lycée Molière (académie de Paris) qui a permis à plus de 120 élèves de sections bi-nationales issus de trois établissements en France, en Italie et en Espagne de travailler sur les liens culturels et les valeurs communes entre leurs pays à travers des rencontres-débats, des enquêtes, des micro-trottoirs etc.

SPORT & ANGLAIS, POUR UNE MOBILITE EUROPEENNE est un projet Erasmus + coordonné par le lycée des Métiers du Bâtiment François Mansart de Marly (académie de Lille) qui amène des lycéens de filières professionnelles en Espagne, au Portugal et en France à pratiquer l'anglais avec enthousiasme grâce à une passion commune pour le sport.

ONÉSIME, FRANCOPHONIE ET DIVERSITE CULTURELLE est un projet éducatif et artistique imaginé par l'association la Caravane des dix mots (Lyon). Cette plateforme s'adresse principalement aux professionnels de l'éducation formelle ou non-formelle, enseignement du français et en français, ayant un public francophone ou apprenant qui s'intéressent aux questions de diversité culturelle et linguistique.

www.caravane-onesime.com/

³ Cf. fiche projet pages

MIRIADI (Mutualisation et Innovation pour un Réseau de l'Intercompréhension à Distance) est un projet mené par le Centre des langues de l'Université Lumière Lyon 2 afin de développer un portail pour l'intercompréhension en ligne. Cet outil offrira progressivement à des publics les plus larges possibles la possibilité d'apprendre des langues diverses, dans des formations en ligne adaptées aux projets pédagogiques des enseignants et des organismes utilisateurs du portail.

www.miriadi.net/

BILINGUAL KIDS est un service de garde d'enfants à domicile en langue étrangère créé à Toulouse par Bilingual Kids Services en 2012. L'entreprise propose une expérience « en immersion » linguistique en anglais, allemand, chinois ou espagnol, dès trois ans et jusqu'à l'adolescence.

www.bilingual-kids.fr/

DÉCLIC LANGUES est un programme éducatif mené par la Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance des 6e et 14e arrondissements de la ville de Paris. Il vise à développer le goût des langues étrangères chez les enfants dès 3 ans. Grâce à Déclic langues, une trentaine d'écoles maternelles et élémentaires, notamment en Réseau d'Education Prioritaire, bénéficient d'ateliers de langues pendant le temps périscolaire.



Valoriser ses compétences linguistiques : le passeport des langues europass



Le passeport des langues est un document officiel européen qui permet à toute personne de rendre ses compétences linguistiques plus lisibles :

- ce que l'on sait dire, comprendre ou écrire en langues étrangères,
- les expériences linguistiques vécues,
- les diplômes et certificats spécifiques obtenus.

Grâce à la grille du Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL) chacun peut s'autoévaluer sur 5 items et se positionner sur 6 niveaux, de A1 élémentaire à C2 expert.

Le passeport des Langues est reconnu dans 34 pays en Europe. Il est accessible gratuitement en ligne sur le site Europass :

www.europass.cedefop.europa.eu

Le passeport des langues, c'est :

- une meilleure valorisation des compétences pour les personnes,
- un accompagnement sur la progression des apprenants pour les établissements,
- plus de clarté avec des compétences linguistiques ciblées pour les employeurs.

Le passeport des langues fait partie du portefeuille de compétences Europass, qui vise à communiquer toutes ses compétences de manière claire et précise en France comme dans un autre pays européen.

En un clic, le tableau de vos compétences linguistiques s'importe dans votre CV Europass.

Un exemple de passeport des langues


Passeport de langues

Duchamp Bernard

Langue(s) maternelle(s) français	Autre(s) langue(s) allemand, espagnol
--	---

allemand

Auto-évaluation des compétences linguistiques

Comprendre		Parler		Écrire
				
C2 Utilisateur expérimenté	C1 Utilisateur expérimenté	B2 Utilisateur indépendant	C1 Utilisateur expérimenté	C2 Utilisateur expérimenté

Certificats et diplômes

Intitulé	Organisme certificateur	Date	Niveau*
DESS Traduction et terminologie	Université Stendhal - Grenoble II	1994	--
Maîtrise LEA	Universités de Besançon et d'Innsbruck (A)	1992	--

Expériences linguistiques et interculturelles

Description	Durée
Médiation entre des langues différentes: Traducteur / terminologue à l'Association européenne des métiers de l'agriculture, Paris. Elaboration de glossaires thématiques sur la politique agricole; traduction et révision de textes.	Février 1994-présent
Médiation entre des langues différentes: Traducteur (anglais/allemand) au Comité économique et social, Bruxelles.	Mars 1994-Septembre 1997

Quelques chiffres du passeport des langues europass depuis 2014



82 481

Passeports de langues complétés en français

1 434 640

Passeports de langues complétés au niveau européen

Conclusion

Conformément aux « objectifs de plurilinguisme adoptés par la France dans le cadre de l'Union européenne et réaffirmés par le Président de la République dans son discours de la Sorbonne », le ministre de l'Éducation nationale, M. Jean-Michel Blanquer a rappelé dans sa lettre de mission du 19 avril 2018 à l'inspectrice générale Chantal Manes et au journaliste britannique Alex Taylor que l'apprentissage des langues est enjeu majeur pour la refondation européenne. L'un des trois axes stratégiques de ce rapport est la formulation de « propositions concrètes sur les orientations politiques des langues dans ses différentes composantes: le recrutement des enseignants, leur formation initiale et continue, l'organisation des enseignements, les méthodes pédagogiques appliquées en classe, les dispositifs d'immersion et d'enseignement bilingue dans le premier degré, l'exposition des élèves aux langues étudiées en dehors des cours, la mobilité internationale des enseignants et des élèves, l'évaluation et la certification ».

L'Agence Erasmus+ / Education Formation principal opérateur de la mobilité sortante en France a contribué à la mission « langues vivantes étrangères » en apportant un éclairage sur les projets Erasmus + à haute valeur ajoutée s'inscrivant dans ces thématiques. Vous avez pu découvrir ces projets tout long de cette publication, ainsi qu'une illustration de l'étendue de l'offre du programme Erasmus + pour améliorer l'apprentissage des langues dans la formation tout au long de la vie et ce dès la maternelle.

À la lecture de ce bilan, il apparaît bien que les séjours de mobilité Erasmus + ont permis de développer les compétences linguistiques des apprenants et des personnels. L'anglais est la langue de travail ou d'études la plus utilisée lors des mobilités, suivi de l'espagnol (9%), de l'allemand (8%) et du français (7%). Apprenants et personnels ont également été sensibilisés à une deuxième langue, généralement celle du pays de destination.

Entre 2014 et 2018, la mobilité hors Europe de l'enseignement supérieur comptait la plus grande diversité linguistique. Le russe, le japonais, l'arabe et le serbe ont été les langues les plus utilisées après l'anglais. Les partenariats Erasmus +, projets permettant la création, l'expérimentation ou la diffusion de méthodes, pratiques, outils innovants et/ou ayant fait leurs preuves, ont aussi favorisé l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Entre 2014 à 2017, parmi les thématiques linguistiques traitées retenons surtout « les méthodes pédagogiques appliquées en classe, les dispositifs d'immersion et d'enseignement bilingue dans le premier degré, la formation initiale et continue des enseignants, l'évaluation et la certification, etc. ». Le secteur visant plus particulièrement les langues vivantes étrangères est celui de l'enseignement scolaire avec notamment les échanges scolaires, dispositif permettant la mobilité des élèves dans le cadre de projets éducatifs entre établissements scolaires.

Les recommandations de la mission de Mme Chantal Manes et M. Alex Taylor n'ont pas encore paru à ce jour. Néanmoins, les mobilités Erasmus + en et hors Europe devraient figurer parmi les réponses pour définir une politique d'enseignement des langues étrangères. Par ailleurs, la proposition du futur programme Erasmus 2021-2027 avec un projet de budget doublé et un nombre de mobilités triplé ouvrent des perspectives renforcées pour l'apprentissage des langues et le multilinguisme.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne. Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

© Agence Erasmus+ France / Education Formation - Août 2018

Crédits photos : ShutterstockImages -Imprimeur : BLF impression

